

Nouvelle offensive pour la gratuité de la A 10

C'EST UN PEAGE perdu en rase campagne qui empêche la vie de milliers de riverains de l'autoroute A 10. Pour gagner Paris, ils doivent verser 1,50 € ou emprunter des petites routes départementales et nationales encombrées. Hier, des bénévoles de l'asso-

ciation A 10 gratuite se sont mobilisés pour réclamer la gratuité du tronçon francilien de l'Aquitaine.

Sur le pied de guerre dès 8 heures au péage de Dourdan, ils ont distribué, jusqu'à 20 heures, 5 000 tracts aux automobilistes, invités à participer à la réunion publique, organisée

vendredi à Saint-Arnoult-en-Yvelines (Yvelines) (*). Une nouvelle offensive organisée au lendemain des élections régionales et cantonales. Pendant la campagne, soixante élus locaux ont apporté leur soutien à l'association. Le ministre des Transports a même promis d'intervenir pour faciliter la tenue d'une table ronde avec la société gestionnaire Cofiroute. Un rendez-vous dont la date n'est toujours pas fixée.

Créée en 2001, l'association a pour but d'obtenir la suppression de la sortie payante de Longvilliers-Dourdan. Leur pétition a déjà recueilli plus de 5 000 signatures. A Dourdan, entre 9 000 et 10 000 personnes s'acquittent, chaque jour, de 1,50 € pour franchir les barrières. Les riverains bénéficient d'une réduction d'environ 30 %. Les militants de la A 10 gratuite leur ont même obtenu une dispense des droits d'abonnement.

Mais les riverains de la A 10 entendent bien aller plus loin et faire supprimer le péage installé à moins de 50 kilomètres du cœur de Paris (voir infographie). « 3 € multipliés par 200 jours de travail par an... Un habitant de Dourdan doit ainsi déboursier, chaque année, en moyenne,

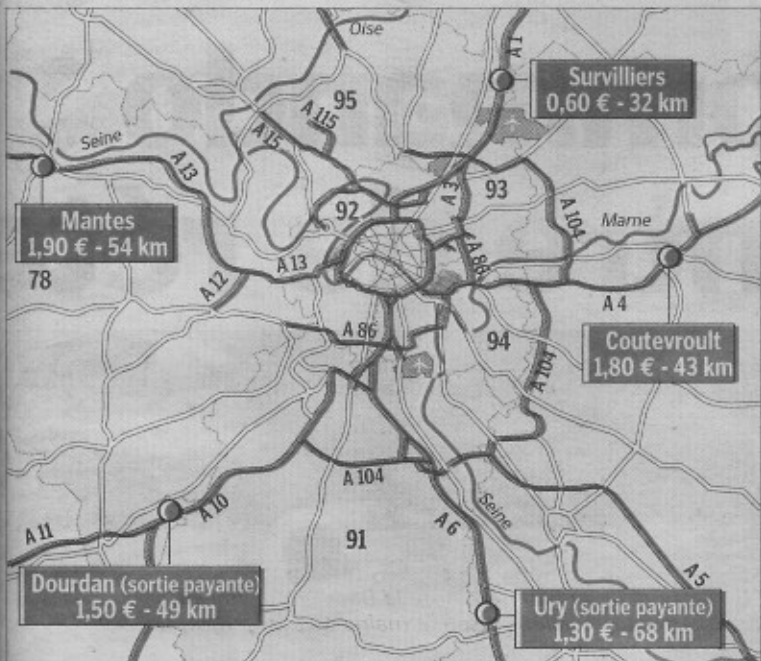
600 € pour aller travailler aux Ulis, à Palaiseau ou même à Paris. C'est scandaleux, quand on sait que le réseau secondaire est encombré », s'irrite André Guillet, membre de l'association.

Seul l'Etat a le pouvoir de modifier les tarifs

Celle-ci souligne d'ailleurs que les riverains habitent une zone défavorisée en terme de transports collectifs, car très mal desservie. Ils n'ont souvent pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture. Les militants proposent ainsi que l'Etat mette fin à la concession de Cofiroute pour reprendre la gestion de la A 10 francilienne et y aménager un réseau de transports collectifs.

Depuis ses premiers contacts avec l'association, Cofiroute explique d'ailleurs sans cesse qu'elle est titulaire d'une concession de l'Etat, qui est le seul à pouvoir modifier les tarifs et donc envisager la gratuité. La société rappelle que les droits de péage permettent, notamment, de payer le personnel et l'entretien de l'autoroute.

STÉPHANIE AUGUY (*) Vendredi, à 20 h 30, à la salle du Colombier, rue Louis-Genêt, à Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Quitter Paris par l'autoroute ? Attention, cela devient payant dès le 32^e kilomètre si vous passez par Survilliers (A 1), mais seulement dès le 68^e kilomètre, à hauteur d'Ury, si vous empruntez la A 6.

LE TEMOIN DU JOUR

« Une aberration en Ile-de-France »

RAYMOND LE MOING, retraité de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

A LA MAIN, Raymond Le Moing tient un ticket de péage obtenu la veille à la sortie payante de Longvilliers-Dourdan. « Pour faire les 60 kilomètres qui séparent Chartres de Saint-Arnoult, tempête ce retraité, j'ai dû payer 4,90 €. Soit le même prix que si j'avais continué jusqu'aux Ulis, 30 kilomètres plus loin. C'est scandaleux ! » Membre de l'association A 10

gratuite, il milite pour la suppression des péages franciliens. « Je sais bien qu'on ne peut raisonnablement réclamer que toutes les autoroutes de France soient gratuites, reconnaît-il. Mais en Ile-de-France, où les réseaux routiers sont saturés, les péages sont une aberration. En Essonne et dans les Yvelines, on incite les automobilistes qui refusent d'être rackettés à utiliser les routes



secondaires. Résultat, les collectivités dépensent des fortunes pour des infrastructures permettant de désengorger certains secteurs. A

Gometz-le-Châtel, le coût de la déviation équivaut environ aux sommes récoltées sur le péage de Dourdan pendant dix-neuf ans ! »